Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance régulière, tenue le mercredi 25 septembre 2024 à 19h00 à la bibliothèque.

PRÉSENCES:

M^{mes} Hanae Belghiti, parent

Elsa Boudreault, enseignante

Justine Charmelot, conseil des élèves

Marika Côté, conseil des élèves Nathalie Deschênes, enseignante

Karine Dufour, parent

Ariane Dugré, conseil des élèves

Sandra Fortin, parent Christine Gagnon, parent Ariane Gilbert, enseignante Isabelle Labbé, parent Nancy Paquet, enseignante Katy Tremblay, parent

Marianne Tremblay, gestionnaire administrative

MM. Jonathan Cloutier, enseignant

Yves Giroux, parent

Jimmy Paradis, personnel de soutien

Mathieu Rousseau, enseignant

Jocelyn Simard, directeur

ABSENCE:

M^{me} Mélanie Buteau, personnel professionnel

MM. Nicholas Thibeault, parent

1. Mot de bienvenue, présences et régularité

Monsieur Jocelyn Simard souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum est atteint et la séance est déclarée régulière. Puisqu'il s'agit de la première rencontre de l'année scolaire, les membres du conseil sont invités à se présenter brièvement.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jocelyn Simard procède à la lecture de l'ordre du jour. Madame Isabelle Labbé demande à ce que soit rajouté le point Cafétéria en 15.1 et madame Sandra Fortin demande à ce que soit rajouté le point Cellulaire en 15.2.

Il est proposé par Madame Sandra Fortin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu et modifié.

3. Nomination des officiers

• Présidence

Madame Christine Gagnon propose madame Sandra Fortin.

Madame Sandra Fortin agira comme présidente du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.

Vice-présidence

Madame Christine Gagnon agira comme vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année 2024 – 2025.

CE-24-1055

Conseil d'établissement

Secrétaire

Monsieur Jonathan Cloutier agira comme secrétaire de l'assemblée pour aujourd'hui. Il est convenu qu'un(e) secrétaire différent(e) devra se proposer à chaque séance du conseil.

CE-24-1056

Il est proposé par Monsieur Jonathan Cloutier_et résolu à l'unanimité d'adopter la nomination des officiers pour l'année 2024 – 2025.

4. Nomination des membres de la communauté

Une invitation a été lancée sur notre page FACEBOOK afin de recruter (2) membres de la communauté pour l'année 2024 – 2025. Monsieur Jocelyn Simard mentionne qu'une personne serait potentiellement intéressée.

5. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement

Monsieur Jocelyn Simard informe les membres de la formation obligatoire à suivre en lien avec le conseil d'établissement.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 17 juin 2024

Madame Sandra Fortin fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 17 juin 2024. Celui-ci est déclaré conforme.

CE-24-1057

Il est proposé par madame Christine Gagnon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 17 juin 2024.

7. Règles de régie interne et calendrier des rencontres

Les règles de régie interne et le calendrier des rencontres ont été expédiées préalablement aux membres. Madame Ariane Gilbert demande d'ajuster la mise en page du point 5.3.1, ainsi qu'une défaillance orthographique au point 7.5.3 et une erreur de ponctuation au point 8.5.1.

Madame Ariane Gilbert se questionne aussi sur le délai assez court de 48 heures quant à la consultation et la notion de majorité au point 8.5.4.

Monsieur Jocelyn Simard propose de spécifier au point 8.5.4 qu'il sera nécessaire d'avoir reçu la réponse d'au moins 50 % des membres du conseil d'établissement pour qu'une consultation soit jugée viable.

Madame Ariane Gilbert se questionne également sur le moment de la rencontre du conseil d'établissement – de 18h30 à 19h – réservé aux parents. Il lui est répondu qu'il s'agit d'un moment où les parents sont mis au parfum de certains sujets de l'école afin que la rencontre qui suit soit plus fluide et quelle ne s'embarrasse pas trop d'explications.

Madame Sandra Fortin s'interroge sur le 3.1 où il est indiqué que dans la cadre d'une séance ordinaire — du conseil d'établissement —, le projet d'ordre du jour et la majorité des documents pertinents sont transmis aux membre au moins deux (2) jours ouvrables avant la tenue de la séance. Le délai semble court. L'ensemble des membres du conseil d'établissement sont d'accord à ce que le délai soit plutôt de cinq (5) jours.

Conseil d'établissement

Madame Christine Gagnon propose de changer la date de la dernière rencontre de l'année prévue pour le 18 juin. Selon plusieurs membres du conseil, cette date serait trop tardive. Monsieur Jocelyn Simard explique qu'il ne peut pas devancer de façon importante la rencontre puisqu'elle doit se tenir à la réception des règles budgétaires. Monsieur Mathieu Rousseau propose de tenir la rencontre le lundi 16 juin en remplacement du mercredi 18 juin. La proposition est retenue et le changement est appliqué au calendrier.

CE-24-1058

Il est proposé par monsieur Yves Giroux et résolu à l'unanimité d'approuver les règles de régie interne ainsi que le calendrier des rencontres pour l'année 2024-2025.

8. Dénonciation d'intérêts

La direction informe que les membres parents du conseil d'établissement ont tous reçu le document de déclaration d'intérêts et celui-ci devra être complété et expédié à madame Chantale Dufour avant la prochaine rencontre du mois d'octobre.

9. Budget d'opération du C.E.

Monsieur Jocelyn Simard informe les membres qu'un montant de 1 645,00\$ est prévu pour le conseil d'établissement. Il mentionne qu'une réflexion sera amorcée quant à l'utilisation de cette somme. Lorsque celle-ci sera dédiée, nous en ferons l'adoption à la prochaine rencontre.

10. Questions du public

Aucune question.

11. Points de la direction

11.1 Projet éducatif 2023 - 2027

Monsieur Jocelyn Simard présente les grandes lignes du projet éducatif; les valeurs, les indicateurs de réussite. Il rappelle que des efforts seront pris par rapport à la consommation d'alcool chez les élèves. Il souligne aussi le dévouement des équipes pour la réussite des élèves. Selon la direction, les cibles du ministère sont très élevées, ce qui nécessitera un travail constant et acharné de la part du personnel de l'école.

11.2 Délégation de pouvoir à la direction

Afin d'éviter que le conseil d'établissement soit sans arrêt sollicité pour de petites sorties hors de l'école, la direction demande qu'on lui délègue un pouvoir de gestion quant aux dites sorties. Il est convenu de reprendre le même libellé, soit :

« Les membres du conseil d'établissement autorisent de façon exceptionnelle les sorties ludiques à l'intérieur d'un rayon de 5 km ne nécessitant pas une contribution financière des parents et les sorties pédagogiques dans un rayon de 150 km ne nécessitant pas une contribution financière des parents.

La direction ayant l'obligation de présenter l'ensemble des sorties qui ont été réalisées dans le cadre de cette autorisation exceptionnelle à la rencontre suivante du conseil d'établissement. »

Conseil d'établissement

CE-24-1059

Il est proposé par monsieur Mathieu Rousseau et résolu à l'unanimité d'approuver la délégation de pouvoir à la direction pour l'année scolaire 2024-2025

11.3 Présentation des activités parascolaires

Le point 11.3 est malheureusement reporté, monsieur Jocelyn Simard n'ayant pas reçu le document présentant les activités parascolaires à temps. Il est demandé par les membres du conseil que les activités parascolaires soient présentées plus tôt, autant au conseil d'établissement que sur les différentes plateformes de l'école. Monsieur Manuel Dubois, technicien en loisirs, sera invité par la direction à venir présenter les activités lors de la prochaine rencontre.

Madame Sandra Fortin s'interroge à savoir s'il sera possible de former davantage d'intervenants pour surveiller la salle d'entraînement après les heures de cours. Monsieur Jocelyn Simard informe le conseil que monsieur Sébastien Duchesne organisera sous peu une formation pour les intervenants qui se montreront intéressés par la surveillance de la salle d'entraînement. Les élèves pourront donc profiter d'un service amélioré et sécuritaire.

11.4 Présentation du budget 2024 – 2025

Madame Marianne Tremblay, gestionnaire administrative, présente aux membres le budget pour 2024 – 2025 avec les explications relatives à celui-ci.

Elle présente notamment les mesures protégées, par exemple, celles de l'aide alimentaire, du leadnumérique, de l'acquisition de livres, etc. Ces mesures ne peuvent pas être utilisées à d'autres desseins que celui auquel elles sont initialement liées. Or, d'autres mesures, telles que le seuil minimal, ne sont pas protégées et peuvent donc combler des besoins ailleurs dans l'école. Une nouvelle mesure fait son apparition : le soutien à la composition de la classe. Monsieur Jocelyn Simard insiste sur le fait que certaines mesures permettent à l'école de se doter d'un nombre intéressant de technicien(nes) en éducation spécialisée, mais qu'étant donné la pénurie de personnel, des postes restent à combler.

Madame Marianne Tremblay présente les dépenses. Celles-ci ont été élaborées en fonction des revenus disponibles :

-	9 %	Enseignement
-	2 %	Gestion des écoles
-	3 %	Moyens d'enseignement
-	39 %	Services complémentaires
-	19 %	Services pédagogiques et formation d'appoint
-	6 %	Formation et développement pédagogique
-	19 %	Activités sportives, culturelles, sociales et de bien-être
-	3 %	Divers

En marge du budget, monsieur Yves Giroux sollicite le point de vue de la direction quant au déploiement de la francisation dans l'école. Monsieur Jocelyn Simard fait un état de la situation. Dix-sept (17) élèves seraient en francisation actuellement dans l'école. Deux (2) autres élèves seraient sur le point de s'ajouter à ce nombre.

Conseil d'établissement

L'école se questionne sur la bonne façon d'optimiser la francisation. Le manque de personnel est encore une fois un frein à la mise en place de certains processus. Madame Isabelle Labbé questionne la direction sur l'intégration des élèves en francisation en concentration anglais intensif. Monsieur Jocelyn Simard répond qu'il est trop tôt pour répondre à cette question, mais qu'un suivi sera fait.

CE-24-1060 Il est proposé par madame Ariane Gilbert et résolu à l'unanimité d'approuver le budget pour l'année 2024 – 2025.

11.5 Reliquat

Un recours collectif au sujet des frais chargés par les parents s'est soldé par l'obligation de remettre un montant aux parents des élèves fréquentant actuellement l'établissement. Il est question d'un montant avoisinant 8,50 \$. Il est proposé par la direction que ce montant soit remis à chaque élève via la facture scolaire.

Madame Ariane Gilbert et madame Christine Gagnon proposent d'étudier différentes avenues pour la remise de ces montants afin que les élèves puissent en bénéficier plus directement. Monsieur Jocelyn Simard ira valider les balises légales concernant la remise de ces montants.

En lien avec la facture scolaire, madame Sandra Fortin interroge madame Marianne Tremblay à savoir s'il est possible de payer sa facture scolaire en plusieurs versements cette année. Le sujet avait été soulevé à maintes reprises l'an passé. Madame Marianne Tremblay répond par l'affirmative qu'il est désormais possible de payer en trois versements et qu'elle s'assurera que ce mode de paiement sera bien visible sur la facture scolaire.

11.6 Demande de réflexion - uniforme

Suite aux pétitions de l'an passé au sujet de l'uniforme et des journées civiles, la direction s'engage à piloter une démarche consultative dans les prochains mois afin de connaître l'opinion des élèves, des parents et des membres du personnel sur ces sujets. Éventuellement, le conseil d'établissement aura à prendre une décision en regard de ces sujets. La direction rencontrera prochainement le conseil des élèves pour étayer la démarche.

11.7 Présentation projet de sorties scolaires – Groupe ASM

Monsieur Jocelyn Simard présente le document pour les sorties scolaires du groupe ASM pour l'année 2024-2025. Les élèves auront des sorties le 9 et le 24 octobre, ainsi que le 6 novembre. Il s'agit de sorties à coût nul pour les élèves. Ils iront notamment explorer le Vieux-Québec, les chutes Montmorency, le Vieux-Québec et les berges de Clermont.

Madame Nathalie Deschênes présente le projet de sortie de passion science. Les élèves iront en sortie le 4 octobre à Baie-Sainte-Catherine afin de s'adonner à l'observation de cétacés. C'est au coût de 100,00\$ par élève. Ils auront l'occasion d'en payer une partie ou la totalité par le biais d'une campagne de financement.

Il est proposé par madame Ariane Gilbert et résolu à l'unanimité d'approuver les sorties scolaires du groupe ASM et du groupe de passion science pour l'année 2024 – 2025.

CE-24-1061

Conseil d'établissement

12. Points des élèves

12.1 Présentation du conseil des élèves

Sont présentes ce soir au conseil la présidente de l'école, madame Marika Côté, ainsi que la vice-présidente, madame Ariane Dugré. Elles sont accompagnées de madame Justine Charmelot.

Monsieur Yves Giroux propose que le conseil des élèves puisse gérer les montants issus du recours collectif discuté en point 11.5. Monsieur Jocelyn Simard étudiera cette option.

Madame Christine Gagnon propose que le conseil des élèves présente des idées quant à l'utilisation éventuel du budget du conseil d'établissement.

13. Points des membres du personnel

Aucun point à traiter.

14. Points des partenaires

Aucun point à traiter.

15. Autres sujets

15.1 Cafétéria

Madame Isabelle Labbé souligne une problématique vécue par des élèves de l'école. La cafétéria serait surpeuplée et certains élèves auraient beaucoup de difficultés à trouver une place assise sur l'heure du dîner. Monsieur Jocelyn Simard admet que la cafétéria est à pleine capacité et qu'il faudra se questionner si la clientèle continue d'augmenter. Madame Nancy Paquet précise que les élèves semblent s'être organisés dernièrement et que tous semblent trouver une place à l'heure du dîner.

15.2 Cellulaire

Madame Sandra Fortin invite le conseil d'établissement à réfléchir sur l'utilisation du téléphone et des écrans à l'école. Plusieurs régions du monde qui avaient jadis vanté les mérites de l'utilisation des technologies en classe reviennent maintenant à des milieux sans écrans. De nombreux milieux se questionnent sur cet enjeu. Monsieur Jocelyn Simard désire avoir tout d'abord cette discussion avec le personnel. Madame Marika Côté tient à préciser que les règles encadrant l'utilisation du téléphone en classe sont somme toute, bien respectées dans l'école.

Dans un autre ordre d'idées, madame Isabelle Labbé demande un suivi de l'enjeu concernant les cours de conduite durant les heures de cours. La direction n'a malheureusement aucun recours face à la situation. Un dialogue est toutefois ouvert entre l'école et l'entreprise dispensant lesdits cours. Il a notamment été demandé au propriétaire de l'école de conduite d'être ouvert aux besoins de l'école et d'essayer de s'y adapter.

Conseil d'établissement

16.	Levée	de la	rencontre

	16.	Levée de la rencontre		
CE-24-1062		Il est proposé par madame Isabelle Labbé et résolu à l'unanimité de lever la rencontre, les points à l'ordre du jour ayant tous été traités. Il est 21h06.		
	Sand	ra Fortin, présidente	Jonathan Cloutier, secrétaire de la rencontre	
	Baie-	-Saint-Paul, le 25 septembre 2024.		